

Les notions clés

✓ ESPACE PRIVE

La notion d'espace privé comprend l'espace privé personnel et l'espace privé social.

L'espace privé personnel c'est le domicile.

L'espace privé social correspond à des lieux privés caractérisés par une dimension d'activités sociales.

C'est le cas des associations ou des entreprises, par exemple.

✓ ESPACE PUBLIC

Un **espace public** désigne un lieu accessible à tous et toutes, c'est l'espace des services publics gérés par les collectivités locales ou l'État.

✓ LAÏCISATION

La **laïcisation** est le processus visant à soustraire une institution (école, hôpital, etc.) à l'autorité religieuse en l'organisant selon les principes de la laïcité. Elle induit une distinction du champ politique et du champ religieux par la mise à distance institutionnelle de la religion dans la régulation globale de la société.

✓ LAÏCITÉ

La **laïcité** est un système politico-juridique qui instaure une séparation entre le pouvoir politique et religieux. Elle garantit la liberté de conscience. De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public. La laïcité implique la neutralité de l'État et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction. La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.

✓ LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La **liberté de conscience** peut être définie comme la liberté de croire ou de ne pas croire.

Elle est au cœur de la loi de 1905 en proclamant dans son article 1er que la République assure la liberté de conscience.

✓ LIBERTÉ DE RELIGION

Ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites. Cette liberté s'exerce cependant dans certaines limites, comme le respect de l'ordre public ou des raisons d'hygiène et de sécurité.

✓ LIBERTÉ D'EXPRESSION

La **liberté d'expression** se définit comme la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. De cette liberté découlent celles de la presse, de la communication audiovisuelle et numérique.

✓ LIBERTÉ D'OPINION

La **liberté d'opinion** est une liberté fondamentale qui garantit à chaque individu de penser comme il le souhaite dans le respect de l'ordre public. Cette liberté ne peut être effective que si elle est accompagnée de la liberté d'expression. Cette liberté ne s'exerce pas seulement dans la vie politique, elle s'étend à la liberté religieuse (liberté de croire ou de ne pas croire).

✓ NEUTRALITÉ

Le **principe de neutralité** implique la non-discrimination notamment en fonction de la race, des opinions ou activités politiques, syndicales, des convictions religieuses, philosophiques de l'agent. Ce principe a pour corollaire le principe d'égalité devant la loi, la liberté de tous les cultes. L'obligation de neutralité limite la liberté d'expression des agents publics mais protège leur liberté de conscience. Il garantit l'égalité de traitement de l'ensemble des usagers dans le cadre de leur mission de service public.

✓ ORDRE PUBLIC

Défini dans aucun texte, l'**ordre public** est l'état social où règnent la paix, la tranquillité et la sécurité. On parle de « trouble à l'ordre public » quand cet état est menacé par un acte individuel ou collectif. Cette notion permet d'apporter des restrictions aux libertés fondamentales, comme la liberté d'expression ou la liberté de religion.

✓ OSTENSIBLE

Qui est fait sans se cacher ou avec l'intention d'être remarqué. Les signes religieux ostensibles sont des signes et tenues qui permettent de se faire reconnaître immédiatement par son appartenance religieuse ou politique.

✓ OSTENSTATOIRE

Le terme ostensible désigne ce qui est visible, **le terme ostentatoire désigne quelque chose qui est non seulement visible mais qui cherche de plus à attirer l'attention.**

✓ PROSÉLYTISME

Le prosélytisme désigne l'attitude et/ou les actes d'une personne qui cherche à convaincre et imposer ses idées politiques ou religieuses pour susciter l'adhésion d'autres personnes à leur foi pour afin qu'elles deviennent de nouveaux adeptes.

Le prosélytisme est qualifié d'abusif lorsqu'il s'accompagne de pressions, menaces ou violences.

Le prosélytisme désigne une attitude abusive qui ne s'accorde pas avec le respect dû à la liberté de pensée, de conscience et religion d'autrui.

✓ REPLI COMMUNAUTAIRE

Le **repli communautaire** se caractérise par le comportement des membres d'une communauté (ethnique, religieuse, géographique, etc.) qui se replient sur eux-mêmes, vivent entre eux, et font prévaloir leurs spécificités au sein d'un ensemble social plus vaste auquel ils appartiennent. Elle exprime la volonté de soumettre un groupe ou un espace social à des normes propres à cette communauté, provenant parfois de dogmes religieux.

✓ SÉCULARISATION

La **sécularisation** désigne le phénomène historique par lequel, depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle, une séparation s'est progressivement instaurée entre le domaine religieux et le domaine public avec l'abandon par les Églises de certaines fonctions qu'elles remplissaient dans la société civile et politique. Il s'agit donc d'un processus de perte d'influence de la religion dans une société.

✓ SÉPARATISME

Le **séparatisme** est une position politique visant à la séparation d'un groupe culturel, ethnique, religieux, racial, politique ou autre d'un groupe plus large. Le séparatisme fait traditionnellement référence à une rupture politique.